

37) 3) Réception donnée par la Municipalité en l'honneur de l'Amiral VEDEL et Officiers de l'ESCADRE.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Les Services Municipaux ayant eu un surcroît considérable de travail à l'occasion de la visite à la Réunion de l'Escadre, je me suis vu dans l'obligation de confier à M. VELOUPOULLE Antoine, Hôtelier à St-Denis, le soin d'organiser la réception qui a été donnée à l'Hôtel de Ville.

M. VELOUPOULLE a demandé un prix forfaitaire de 750. fra. par invité ce qui a été accepté par le Comité des Fêtes. Le nombre d'invités ayant été 400, la dépense s'est élevée en conséquence à 300.000. Fr CFA.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités de l'article 600 " Fêtes et Cérémonies " du budget communal 1968.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Le Maire : Il s'agit, Messieurs, d'une régularisation de dépenses. Nous avons besoin de cette délibération pour pouvoir régler les factures de l'Hôtel de l'Europe.

*Approuvé*  
*Deux le 11/11/68*  
*P/de Puifer*  
*Le Secrétaire Général*  
*Signé: J. Duchonnet*

Adopté à l'unanimité.